-DE LA-

JOURNAL QUOTIDIEN

EDITION HEDOMADAIRE

publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre & matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques eccaplètes de tons les points des Etats-Unis et de l'Etran-

selletin Meditime

Late des Navires en par tance dens les ports étrangers et américaine pour la Nouvelle

One Liste des Navires Line pert de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier Un Bulletin Commercial;

Les houres de départ et d'arrivée

des trains de chemins de fer; Les jours de départ des bateaux A vapeur.

Bureaux et Ateliers,

DITION MEDDOMADAME.

ABONNEMENTS

MOITION QUOTIDIENES.

Rieminist or an soul number sentes les nouvelles de la semaine, compte beancomy d'abounés et de lecteurs

BUNEAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SRERIF. ANNONCE JUDICIAIRE.

ente d'une Propriété Améliorée de Vuleur du Sixième Blatrict, Portant le nouvenu Numéro Munici pal 4817 rue Luurel, entre tes rues Bordeaux et Lyon. Sixth District Building and Loan As sociation ve George W. Hutchin-

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolese d'Orléans.—No 53,543.—En verd'un writ de saisés et veute à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parolese d'Orléans, dans l'affaire ol-dessus initiulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUD1, 8 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-apiès décrite, à savoir:

priété ci-apiès décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliora ions qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorie y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'i et désigné par le No 178, borné par les rues Constance, Bordeanx Laurei et Lyon, désigné comme lot No vingt sur un plan annezé à un acte référé dans un acte pard-vant C. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville, le 12 juin 1841 lequel dit lot mesure treute (30) pieds de face à la rre Laurei aur une profondeur de quatrevingt dix huit (9x) pieds, entre lignee paral·lèles.

eles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

4 juin—4 11 18 25—juil 2 4 8

Louis de Latour ve P. Duggao. DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Non-veile-Orléans-Nô 28, 296-En vertu d'un writ de fiet l'acias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orlé*ns, je procéderai à la vente à l'enchcère publique à mon entrepôt No 728 rue Bienvilla, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cet e Bourbon dans le Deuxième District de cet eville, le LUNDJ, 21me jour do juin 1897, à 11 hourse A. M., de la prepriété di après décrite, à savoir : Un lot de menbles de mairon, etc. Saisi dans l'affaire col-dessus conformément à un inventaire déposé à men bureau Conditions—Comptent sur les ileux.

LEON MARTINY, Const bla de la Desyriant Cour de Civil

LEON MARTINY, Const. ble de la Deuxième Cour de CHE. 9 juin 9 18 21

9 juin 9 18 21

NTAT DE LA LOUISLEER - COUMUL

1 vile de District pour la parcisse d'Oriéan

- Ville de la Nouvelle Oriéans - No 53,479.

Divisien C - Audrew J. Lawless ve ses créanciers de Cour - Qu'nne réunion des

créanciers de Andrew J. Lawless, plaignant
dans cette afiaire, soit convoquée pardevant

Arthur H. Browne, notaire en cette ville, No
531 rue Natc'ez, commençant LUNDL, 21
juin 1897 dans le but de considérer et sé dé
terminer sur l'application du pétitionnaire pour
un répit et voter sur toutes autres affaires qui
peuvent leur être sonmises, et que W. K. Horn,
avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour
toutes procédures judiciairescontre la personne et les biens dux Andrew J. Lawless soient
su pendues.

Nouvelle Orléans 14 mai 1897

w pendres. Nouvelle-Orléans, 14 mai 1897. Signé: F. A. MONROE, Juge. Signé: F. A. MONROE, Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffler. 15 mai-3f en 1 mois

Metropolitan Bank ve New Orlenne Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orisans, No 47,534—Division C — Avis est pax le présent donné aux créanciers de octée affaire et à toutes autres personnes fitéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour leaquelles le compte des recettes et débeurs présenté par A. G. Ricks, receveur du défendeur, pour le mois de mai 1897, ne serait pas approuvé et homologné et les fonde distribués conformément au dit compte.

903 Hennen Building, en cette ville, parde-vant B. T. Walshe Jr. Esq., notaire public, le 23ème jour de iuin, pour recevoir le tableau dudit insolvable et élire un syndisdéfinitif à le dudit insolvable et ellre un syncusegenniar a la dite propriété insolvable, et pour fous autres objets que ladite réunion peut être compétente et sur lesquels elle peut joger convenable d'a-gir, et il est ordonné qu'une coumission joit délivrée audit B. T. Walshe Jr, notaire, de tenir la dite réunion et d'en faire un rappo conformément à la loi. Il est de plus o do conformément à la loi. Il est de plus ordonné qu'Edgar Gel i seit et est par le présent nommé syndic provisoise dans l'in tervalle pour prendre charge de ladite propriété insolvable sur l'exécution de sa caution avec bonne sécurité comme telle en la somme de truis cents doilars. Il est de plus ordonné que Mark M. Boatner, Raq., soit et est appointé avorat pour représenter les deux oréanciers absents, nommés sur le tableau du dit insolvable. Il est de plus ordonné que toutes procédures aussi bien contre la personne que contre la personne que contre la propriété du dit Antheny Bettiatella, insolvable dans ostte affaire, soient suspendues dans l'intervalle

Fait et signé le dix septième jour de ma 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR. Juge.

897.
Sigré: N. H. RIGHTOR. Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 mai 20 27—jain 4 12 19

Mmc E. M. Laporte vo Joseph Laporte.

Laperte.

Laperte.

Laperte.

La District poor la parolese d'Orféans—Je certifie par le présent, que le 3 lue jour de mars 1897. juyement a été rendu en oette Cour, dans l'affaire ci-des-ous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Mme R. M. Laporte vs Joseph Laporte—No 42,402.—Division B.

Sur motien de Branch K. Miller, Esq., avocat pour la plaignante, et en produisant dûment des prouves, en supportant la demande de la plaignante, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante, et pour des raissons rebalement assignées, il est ordonné, adjugé et décrété que le juyement par défaut en cette affaire, enregistré le 10 février 1896, soit maintenant confirmé et fait final, et conséquemment, qu'il y sit jugement en faveur de la plaignante Mme Resperanza Marie, femme de Joseph Laporte, son mari pour la somme enfiare de trois mille cinquisite-conq et 82-160 delitre (\$3055 82-100) avéo intérét légal à jarféri in onzième jour de mars 1890, aven l'hypothèque spéciale et privilège à elle accordés par là loi lest de plus ordonné qu'il y sit jugement décrétant one séparation de biens, marchandises et effets entre ladite p'aignante et sondit mari at qu'elle ait l'administration libre et séparée de ses biens, le dér-ndeur payant les frais.

Jugement rendu le 31 mars 1897.

Jugement signé le 7 avril 1897.

Signé:

Jugement signé le 7 avril 1897.

Signé:

En témoignage de quoi j'si mis ma signature et apposé le socau de isdite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce orzème lour de mai, en l'année de Notre Se'gneur, Mil-Huit-Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. 22 mai-5fen 30 j

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Wislow E. Kelting vs M. et Mme Pe terson

DEUXIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 28,550—En ver-tu d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'Hon, Gabriel Fernandez, juge de la Deuxiè-me Cour de Cité de la Nouvelle-Orléana, je prome Corr de cle de la nouvelle collega per-occierai à la vente aux enchères publiques, à men entrepôt No 728 rue. Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Denxième District de cette ville le VENDREDI, 25 juin 1897, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à carrite.

l eavoir— Un lot de meables de maison, etc. Saist dans l'éffaire et dessus infitulée et au-nérotée d'après l'inventaire enregistré en men Conditions - Comptant sur les lieux LEON MARTINY

Constable de la Deuxième Cour de Cité 16 juin-18 21 25 PHARMACIE DELOCHE GEO. TUSSON, Gérant, COIN BOURBON ET DUMAINE. Tous les médicaments patentés et autres seront toujours frais et vendus à prix réduits Smai—à Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SUFRIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

le tont dans l'îlet **borné y**ar les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant

Dans le Cinquième District. People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58,085 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderais à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encantenrs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 iuin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certaines portions de terre, enzemble
avec toutes les bâtisses et améliorations qui
a'y trouvent, situés dans le Cinquième Distriet de cette ville, dans l'ilet désigné par le
numéro municipal·16, borné par les russ Peter (maintenant avenue Pelican), Séguie, Alin
et Barthélemy (maintet ant Bermudex), lesquelles portions de terre aont désignés par les lattres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par
D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897
et enregistré dans le bureau du Shèrif Civil, et
meaurant conformément au dit plan comms
auit, à savoir—
La dits portion A1 forme l'encoignure des
russ Peter [maintenant'avenue Palican] et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes
de face sur 1 s rue Peter [maintenant avenue
Pelican] par une profondeur entre lignes égales et pa-altèles et faisant face à la rue Seguin
de cent trente neur pieds neur pouces et sept
lignes.
Les améliorations consistent en un joil et

de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les amélierations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon, 8 chambres à coucher, salle à manger, cuisins, office, chambre à bain, vestibule, galeris devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A' et à une distance de trente six pieds et sept lignes de l'enceignure de la rue Peter (maintenant avenne Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenne Pélican) sur une profondeur de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes éga'es et paralièles.

Les améliorations consistent en un ioli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à c'ucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Baisi dans l'affaire ci-dessus.

Cenditions—Comptant sur les lieux.

Cenditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ:
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mai—14 15 21 28—luin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un îlet de terre de valeur dans le Sixième District.

Division C — Avis est par le présent donné aux créanniers de-cette affaire et à toutes autres personnes fitéressées d'aveir à déduire, dans les dix jours qui autvront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débeurs présenté par A. G. Ricks, receveur du défendeur, pour le mois de mai 1897, ne cerait pas approuvé et homologné et les fonds distribués confermément au dit compte.

Par ordre de la Cour PAUL O. GUERIN, Gremar.

DINKELSPIEL & HART, Avocats, 11 juin — 11 15 20

TAT DE LA LOUISIANE—COUR CLUIS VILLE DE DISTRICT POUI: de District de cette ville de District pour la Paroisse d'Orléans—No 52,975 — En vert n'un writ de des Encanteurs, Nos 629 et 61 rue Commune, entre les ruce Camp et St. Charles dans le Premier District de cette ville (e. jEUDI, 24 juin 1897 à midi, de la propiété ci-après décrite. à savoir—ries présent contracte et la ligne de division de Bioomingdale et mesurant solvante que les améliorations qui a y trouvent et lous les ruces les formalités preacrites, la cession de tous les formalités prea Solomon Reinsch ve Eric W. Talen

FRANK MARQUEZ, 21 mai -21 28 - igin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de valeur Améliorée dans le Premier

District Formant l'encoignure des rues Gravier et Broad, dans l'ilet borné par les dites rues, l'avenue Tolane

et la rue Dorgenois. Mme M. G. Mims vs John G. Glesemann COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 53,310-Es verso

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la V paroisse d'Orléans.—No 53, 310.—En verto d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus initialée, je procèdoralà la vente à l'eschère pablique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17, join 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les jatisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendauces qui y appartiennent, si tué dans le Premier District de cette ville dans litet original No 49, ms intenant No 585 borné par l'avenue Talane, anciennement Commune, et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision dudit ilst en 44 lots par P. A. D'Hémécont, voyer en dare du 10 juillet 1890 et annezé pour référence à un acte fait par N. B. Trist, notaire en cette ville, le 28 ootobré 1890, ledit let forme l'encolgnure des rues Gravier et Broad et mesurant, conformément aut plan, trente et-un piede un pouce et deux lignes de face à la rue Gravier un un profondeur de cent vinit deux piede un pouce et deux lignes de face à la rue Gravier un un profondeur de cent vinit deux piede un pouce et deux l'affaire ci-desseux.

Conditions—Com tant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 mai-15 21 28-juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Améliorée du

Quatrième District, Connue comme tes vieux Nos 52 et 52 112 et les nouvenux Nos 526 et 528 rue

Germania Savings Bank ve Christian

George Honold.

George Honold.

OUR CIVILE DE HISTRICT pour la parolese d'Orléans-No 53,467.—En verta d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Distrist pour la parolese d'Orléans, dans l'affaire cidessus, je procéderai à la vente à l'embère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et Si-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ler juillet 1897, à midi, de la propriété diaprès décrite, à savoir :

Un certain let de terre avec les bâtisses qui a'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'elt 26, maintenant 46, borné par les ruce Fulton, ou St-Thomas, Première, Roussean et Sorapura, avec tous les dreits voles, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de tarre étant une pertion des Nos originaux 99 et 102 confornément à un plan de l'ancienne ville de Lafractet, dressé par Hugh Grant voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. K. Kanny, ancien notaire, le dit lot de terre meure trente (30) pieds de face à la rue Sorapara, sur une profondeur de cent vingt deux (125) piede ainq (5) ponces et quatre (4) punces sur la ligne de plus grés de la rue Falton, trente (30) pieds et sept (7) lignes aur la ligne du fond, et cent vingt quatre (124) piede ainq (5) ponces et quatre (4) lignes de pardeva i Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Salai dans l'affaire-ci-dassus.
Conditions—Comptant sur les lleux

RANK MARQUEZ

Shérif Civil de la parolese d'Orléans.

25 mai-28 29 jain 4 11 18 25—juilles—1

ANNONCES JUDICIAIRES

FENTES PAR LE SHERIF ANNONOR JUDICIAIRE.

d'une Grande et Attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District, Russiguure des russ Ferdinand e Chestant (on Audabon), pertant le nonveau No;mumicipal '7040 rue Ferdinand.

Dr J. Núma Roussel vs C. Julian Bartlett.

Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéana—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hoperable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire ci dessus intitule, je precédera à la vente à l'enchère publi que, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et é 631 rap-Commune, entre les rues Camp et St.-Charles, éans le premier district de cette ville, le FEUDI, 17 jun 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à saveir—Use cartaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitades et avantages qui y appartiement en qualque sorte, aituée dans le Sixième District de cette ville (anciennement Greenville, pareisse de Jefferson), dans l'ilet No 28 borné nar les ross Ferdinand, Chestinut en Audubon, Elisabel et Walnut: ladite portion de terre étaus le coûn nurdonest dudit liet et mesurant 120 pleda de face à la rue Ferdinand aur une profondeur et fa e de cent ciuquante (150) puede sur în rue-Chestinut en Andubon, avec des dans la parailèles dans le fond et de l'autre obté.

855si dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Bhérif Civil pour la Paroisse d'Orléans. 14 mai—14 21 28—juin 4 11 17

ANNOHOR JUDICIALES Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.
M. Rosenthel vs Francis J.

Jeseph M. Rosenthel vs Francis J.

Quinlan.

Quinlan.

Quinlan.

OUR CIVILE DE DISTRICT, pour la pareisse d'Oriéans.—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Henorable Ocor Civile de District pour la pareisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-deagus intitalée, je procèdersi à la vente à l'enchère publique à in Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 ras Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juilet 1897, à midi, de la propriéte ei après décrite, à savoir:

Une extraine portion de terre ensemble avec les bâtimes et améliorations qui s'y trouvent et textes les dépendences qui y appartiennent située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis. Dryades, Robert et Soniat et meaurant 302 pieds 9 pouces de face à la une Robert sur 120 pieds de profondeur et face à chacune das rues Dryades et Et Denis. (et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond la divisant de la balance dudit liet)

Acquis par le défendeur par achat de Charles Le Basaier Jr., par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1894. Titre enregistré au bureau de transferts, livre 154 fel. 293.

Baisis dans l'affaire ci desens.

Cenditions comptant sur les ileux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Pareisse d'Oriéans.

11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONOR JUDICIAIRE. d'un grand lot de terre de Va Vve P. Schneider vs Ernest V. Roiss

et W. Morgan Garley, sindic de E. V. Reiss. E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Orlèane—No 53,290—En vertud'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hesorable Cour Civile de District sour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaite oideaus intitalés, je preséderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, eutre les rues Camp et 8t-Charles, dans le premier district deste ville, le JEUDI, 15 juillet 1897. à midt, de la preoriété d'après decrite, à saveir:

Un certain loi de terre avec les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent situé dans l'Illet borné par les rues Roman, Priour, Kerlerce et Esplanede, et mesurant quarante-cinq [45] pieda deux [2] pouces de face a la rue Kerler es, en rune p ofondeur de cent vingt [120] pieda entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire oi-dessus.

Cenditions—Comptant eur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Urièans.

11 jain—11 18 25— jui let 2 9 15

11 jain- 11 18 25- jui let 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième

District, People's Bank of New Orleans vs William W. Washburn -No 53,278. Mme Mary G. T. Stemp-I. gardienne, vs William W. Washbora-

Ve William W. Washbara—

No 53 279.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressée par l'Hes. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires oi dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savair

mini, de la propiete d'agnet decrite.

Sept lots de torre avec les bâtisses et autres amfilorations qui y appartienuent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 53, anciennement ilet No 26, en dehors de la rise Water et borné par les glites ruse Water Berlin et Milan et le fleuve Bississiplet lesdits lots étant désignés par les Nos 4.5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacon 25 piede, plus ou moits de face au dit fleuve Mississiple et la rus Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississippi à la rus Water. Ensemble aussi avec le moulis à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans excéption ou réserve

confrairment tout de qui y appartient sucception on réserve
Saisi dang les affaires di desaus.
Conditions—Comptant sur les lienx.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Parolese d'Orlés 21mai-21 28-juin 4 11 18 24

VENTER PAR LF SEERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District,

rue Breslau, entre Marengo et Milan. [la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mile Cécile H. Cassard ve George L'Hote, syndio de Andrew Eckeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans.—No 53,620—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Pa-roisse d'Orléans, dans l'adfaire ci dessas intituiés, je procéderai à la vente à l'enchère publi-que, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la pro-priété di-après décrite, à savoir:—

pristé di-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre aitné et étant dans le Sixième Diatriot de cette ville, dans l'îtet borné pat les rues Marengo, Brealau, Milan et Long désigaé comme lot No Onze sur un plan »nezé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, nosaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le éti lot meause an pled americain trente pieds de face à la rue Brasian, aur une profondeur entre lignes paralièles et égales de cent cinquante pieds et l'encoignure de la rue Misne, et à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Misne.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avaisages et dépandances qui y appartiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lloux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Oriéans.

11 juin—11 12 18 25 — juil. 2 9 15

4. Evregnerie, su la Polydipair Ebriété guirle sans que la personne affectée de cette maladie le sache en puisse jamais le découvrir. Médiestion facile, n'offrast sucun danger. Pour plus emplies details, ésresyer deux timbres poste de seux auts. Toute sorr: spondance strictement can familiable. Decisar à. R. de Villeseuve, P. O. Ber 1868, Henvelle Oritens, Leuisiane.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE. Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poey-

farre et Calliope, Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod. Métairie, des pompiers et autres cimetières,

à l'encan-Succession de Thomas. W. Bothick Ro 37,641 - Cour Civile de District pour la paroisze d'Orléans, Division "A".

Vente en partage. Vente en partage.

DAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED D.
GREEN, Encanteur-Boreau, No 828 rue
Commune-JEUDI, 15 juillet 1897, à midi
à la Bourse des Kocanteurs Nos 629 et 631 rue
Commune, entre les rues Camp et 8t-Charles,
en vertu d'un jugement de l'Hon. T. U, W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, Division 'A', rendu dans
Laffaire c'dessus le 26 mai 1897, et signé le
ler juin 1897, il sera vendu à l'encau la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières. 1º Un certain lot de terre avec toutes les bà'isses et améliorations qui s'y trouvent, si tué dans le Premier District de ce te ville, dans l'ilet borné par les russ Maga-ins, Camp, Poeyfarre et Calilope, désigné par la lettre 0, et mesurant 27 pieds de face à la rus Maga-sins sur 120 pieds de prefondeur entre lignes parallèles; le dit lot était anoiennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112, folio 172. Les améliorations age le dit lot de terre sont conques par le No

de la metairie
Deux 'lots de terre dans le cimetière du co-teau de la Métairie; une tombie dans le cime-tière des Pompies-; aussi des tombes et voutes dans d'autres cimetières. Une liste déposée

Félix J. Dryfous, no taire, 12 juin-12 13 20 27-juil 4 11 15 PAR D. DANZIGER.

ANNOHOR JUDICIAIRE. La maison et résidence en bois à deux étages. Dans le Deuxième District, à un dem tlet du Marché Trémé, Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenaut econpée par un magazin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de \$75 par mois.

1898 à raison de \$75 par mois.

Succession de Regina Hayem

No 51.177 - Cour Civile de District pour la Pa
roisse d'Orlanas, Divi lon E.

MARDI, 29 JUIN, 1897 à midi.

DAR D. DANZIGER, Encanteur, burear
112 rue Carondelet, MARDI 29 JUIN
1897 à indit, à la Bource des Encanteurs Nos
629 et 637 rue Commune, en vertu d'un ordre
te vante de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la
Division "E" Cour Civile de District, daté a
signe 24 mai 1897 dans l'affaire et-dessus in
tiulée et numérotée, il rera vendue à l'encan
Un certaiu lot de tetre avec les hâtieses e
améliorations qui s'y trouvent, s'iné dans le On certaiu lot de tetre avec les nareses améliorations qui s'y trouvent, a'tué dans Denxièm: District dans l'ilet borné par l'rues Orléans, Claiborne, Robertson et SAnne, le dit lôt meeure 31° 11" de face à rue Orléans sur une profondeur de 7.2° 4" entitiones marallà es. et résidence en bois à deux étages. A vant un grand maga-in au rez de chaussée et 7 cham-bres à coucher cerridore, ga-éries, etc., au pre-mar étage, connu par les Nos 1817 et 1619

Conditions, un tiers ou plus comptant, le res te, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets d'acquéreurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir de l'adjudication, garanti par hypothèques et privi-lèges de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vents doit contenir les clauses usuelles de garantie des dies billets. Les twee ler is veute. Ac'e de vente par devant Félix Dreyfous, actaire, aux frais de l'acquéreur. 27 mai—27 30 iuin—6 13 20 à date.

PAR MACON, DENIS & KERNAG-

HAM. ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains

No. 1234 rue sud Remparts Enc. nord-est de la rue Erato.

Succession de B. F. Choate. No 52,854-Cour | Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. DAR MACON, DRNIS & KERNAGHAN,
W. e. Kernaghan, Encanteux—Burean
138 rue Carondelet, JEUDI 1erjuillet 1897 à
midi à la Bourse des Encanteure, 629 et 631
rue Commune, il sera vendu aux enchères pu
pliques en vertu d'un ordre daté le 27 mai
1897, de l'Hon. Fred. D. King. juge de la enadite Cour. Division B., les propriétés décrites
ci-dossous:

dite Cour. Division B., les propriétés décrites ci-despons:

La belle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sud Remparts, encoigaure nord est de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, elle est retirée de la rue, a un joir grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, restibule salons doubles, librairie, sale à manger cuisine et autres chambres au rer-dechaussée: vestibule, sept chambres a coucher et chambre à bain au premier étage, gaz, ci-terne, etc. Les terrains sont distribués en promensdes en Schillinger et en gazons et me-surent 72 pieds 6 ponces de face sur la rue Sud Remparts par une profondeure entre ligne égales et parallèles et de face à la rue E ato de 143 pieds, 3 ponces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus spécialement décrit comme suit: comme suit:
Le lot entier No 22, cette moitié du lot No
21, touchant au lot No 22 et vers la rue Era
to, cette moit é du lot No 24 touchant au lot
No 22, aussi du côté de la rue Erato, laquelle to, rette moit é du lot No 24 tonchant au lot No 22, aussi du côté de la rue Erato laquelle dite propriété est comprise dans l'ilet borns par les rues Sud Remparts, Clio. Brato et Dryades, dans le premier district de cette ville, et meaure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 5 pouces 2 h. gues de profondeur sur la lugue de coté vers la rue Clio, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté où it touche le lot No 24, où il forme un angle droit et s'étend jusqu'a la rue Erato, sur laquelle il aune façace de 30 pieds 9 peuces et 2 lignes, avec une profondeur sur la ligne du fond de la rue Erato de 72 pieds 6 pouces, d'après le devis marqué "A" anneré à un acte passé pardevant Wm Christy, aver notaire de cette ville, le 10 janvier 1850, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, aver notaire de cette ville, le 10 janvier 1850, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte de vente, pour référence, et un certain lot de tarre, ensemble avec toutes les bétigeses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district, et l'et que la propriété ci-des un décrite, désigné par le No 23, sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer, daté le 22 février 1840, et déposé comme plan No 31, dans l'étude de J. Z. Marks, ancien notaire en cette vile, le dit lot forme l'encoignure des rues Sud Remparts et Erato, et mesure 29 pieds 4 pouces de face sur la rue Erato. Le touten mesure américaine acquise par fett B. F. Choa o par achat de B. W. Seawell, Jr, par actépassé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 avril 1893.

Dans une joite localité, près de la résidence de l'Hon. U. H. Schenck, se M. M. Pokorny et

avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. U. H. Schenck, és M. M. Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires, près de plusieurs lignes de chars, des marchés, éc des et églises.

Conditions—Uomptant; 10 pour cent comptant requis au mement de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne Esq., foctairs aux frais de l'acquièreur.

VENTE A L'ENCAÑ

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONOR JUDICIATRE. EXCELLENTES

> PROPRIETES -DANS LE-

QUATRIEME DISTRICT. TIMOTHY BROPHY VASES CREANCIERS No 44,112-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans-Division B'.

No 44,112—Cour Civile de District pour la Parolase d'Orléans—Division 'B'.

DAR BAUMGARDEN & STERN—Léonard L. Stern, Encauteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 8 juillet 1827, à midi. à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune. il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Fred, D. King, juge de 'a Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division 'B'. de la propyiété ci-après déorite, à savoir:

1º Deux certains lots de terre, ensemble avec toutse les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits de passage, servitades et dépendances qui y appartiennent, situés dans le faubourg Nons, Quatrié ne District de cette ville, dans l'liet No 35 maintenant ilet 68, borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St. Thomas, St André et Chippewa.

Un des dits lots est désigné par le No 27, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette daté juin 18 17 et déposé comme-plan No 50 du livre des plans No 2 de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant 32 pieds de face sur ladite rue Ste Mane sur 129 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le No 28 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le dix-eptième jour de décembre 1851 et dépo-é en l'étude de H. B. Conau ancien notaire, lequel dit lot mesurant 35 piels 8 pouces et 6 lignes aur la rue Ste-Marle sur 189 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ant la même propriété qui a été acquise par le même Timothy Brophy par achat de John Fred-rick Bruning, d'après un acte passé pardevant Robert Joseph Kor, mutrefois un notaire en ectteville, le 26 de mare 1866, et d'âment euregistré dans le bureau des Transfers de cette passé pardes un le bureau des Transfers de cette passé par oisse, dans le livre 91, folio

terte, itvre 119, folio 172. Les améliorations aux le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasins.

2º Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe on caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimet ère du coteau de Métairle

Les améliorations consistant an une de Transferade cette par cisse, dans le livre 91, folio de la Métairle

Dany let de care dans le cimet ère du coteau de Métairle

Les améliorations consistant an une de la Métairle

Les améliorations consistant an une de la Métairle dence en bois à un étage avec danx étages dans le fonds contenant galeries eur la fa-çade et sur le côté, vestibule dix chambres, office, remise, etc., portant le nouveau nu-méro municipal 624 rue Ste Marie, et le No 820 rue Ste Marie comprenant une écurie à un étage et à deux étages, avec double stalles, ayant une capacité pour 150 têtes.

2º Un certain lot de terre, on emble avec aroits, voi... privitéges, servitudes et avanta-ges y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'il-t No 69 bonné par les rues Ste-Marie St-The-mas, Chippewa et Félicité, désigné comme lot No 4, meeurant, en meeure finnçai-e, 50 pieda aur la rue Ste-Marie par une profondeur pieda sur la rue Ste. Marie par une protonueur de 114 pieda intre lignes parallèles, aussi connu comme lot 4 dana l'hiet No 7, dans le Faubenrg des Keligienses, conformément à un plan dressé par Chas. F. Zimple, ingé-nieur et voyer, en date du 12 mai 1851, et dé-posé dans l'étude de feu H. B. Cénas, notaire,

pocé dans l'étude de feu H. B. Cénas, notaire en ceite ville, étant la même propriétée qui été acquise par le dit Timethy Brophy par achat de William Cullinan, d'a près l'acte passé par devant James Fahey, an cien notaire en cette ville, le 30 septembre 1884, et d'ûment unregistré dans le bureat des transcrits de cette paroisse, dans le livre 121 foilo 152. 121 folio 152.

Termes et con'itions — Un tiers on plu des transcrits de cette pareisse, dans le livre 121 folio 152.

Termes et con'itions — Un fiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance à un credit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hyp. thèque et lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérér par an à parritr de la date de la vente insequ'au patement ties!, 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un precès pour forcer la collection des billets; la propriété devant être gargée assurée et le police on les polices d'assurance transférées an porteur su porteu a des bill te; 10 peur cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente parievant Bussière Rusen Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

6juin—6 17 24—juit 1 4 8

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété Désirable dans le Sixième District, Formant l'encoignure des rues Arabella

ot Perrier.

Succession de James Washington.
No 53,090—Cour Civile de Distriot.—Divieion D.

PAR BAUMGARDEN & STERN, Leónard
L. STERN, encanteur—Bursau, No 826 rus
Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, midi. à
la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rnc
Commune—en verte, d'un ordre du 5 mai 1897. la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rnc. Commune, en vorte d'un ordre du 5 mai 1897, de l'Henorable N. H. Rightor, juge de l'adite Cour, Division D. dans l'affaire c dessus, il sera vendu, la propriété ci après décrite, a savoir. Un certain lot de terre, av. c toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, serrumdes, privilèges et avanta ges qui y appartientent. désigné par le No 11 de l'ile bothé par les rues Arabella, Perrier, Joseph et Plaquemines, dans le Sixiène District de la ville de la Nouvella-Orléans; ledit lot mesure trente p eds ce face à la rue Araot mesure trente p eds ce face à la rue Arabella arr une prolondeur de 120 pieds, entre lignes paral èles, et forme l'enceignure des rues Arrabelle et l'errier. Les amélierations consistent en un cottage à nn étage syant 2 chambres, galerie, mansarde,

conr. kangar, etc. Conditioss—Comptant, et l'acquéreur assu-mera les taxes dues et exigibles en 1897 en ans du prix de l'adjudication; 10 pour cent omptant seront requis pour lier la vente. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, otaire; aux frais de l'acquéreur 23 mai -23-juin 8 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mary Ann Levi parolase d'Orléans Division B.

PAR EAUMGARDEN & STERN-L L Btero, encanteur—Bureau No 826 rus Commune—JEUDI le 24 juin 1897, à midi à la Bourse de Propriétés Fencières, No 629 e s in nourse de l'optices routeres, no des et 631 rue Commune. En verta d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 13 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'anchère publique, Pareisse d'Est Estes Reuge.

Le (4148) quarante et unième quarante hui-tième intérêt dans et à tous ses droits, titres Le (41148) quarante-et-unième quarante huitième intèrét dans et à lous ses drois, titrelatérét dans et à la suivante décrite propriété
Loncière, à savoir. Ce certain morceau de
terre autrefois appartenant à John G. Carney,
contenant aix cents acres, plus ou moins;
borné au Nord par les terres de Rhodas M.
Muse, à l'Est par les terres de la Veuve Sarah
Tucker, au Sud par la Rivière Comite et à
l'Onest par les terres appartenant autrefois à
A. M. Dunn, ensemble avec toutes les batisses
et amélierations qui s'y trouvent. Le demi
acre de ladite terre avec le droit de penétrer
là-desans, étant réservé comme cimetière de
famille Etant la même terre acquise par le
défunt Abraham Levi, par acte vente enregitré dans le livre No 2, page 133 du transfert
de la parolase d'East Bâton Rouge.

N. B.—Le ci-desans est loue pour l'année
courante pour treize cent hyres de (int cotton)
et la vente est faite sujette à ce bail.
Conditions—Comptant Acte de vente parde
vant H. T Gurley, Esq., notaire, aux frals des
acquérenra.
Samai-28.—inip S 10 17 24

cgnérenra. 23mai —28—inio 3 10 17 24 AVIS DE SUCCESSION.

Saccresson de Henry Dering. Succession de Henry Dering.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le pa
Proisse d'Orléans—No 53,700—Division B
Attendu que Gabriel Dering a présenté
une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des
istres d'administration dans la succession de
feu Henry Dering, décédé intestat; avis est
part le présent donné à tous coux que cela
peut concerner d'avoirà déduire dans les
dir jours, les raisons pour lesquelles il ne
serait pas fait droit à la dite pétition.

Parerdre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Sjuin—8 12 à 7
Greffier.

Succession de Paul Milliot. COURCIVILE DE DISTRICT pour în pa-Crei ses d'Orléans, No.53,730—Division A— Attendu que Mme Alice Noville, veuve en pre mière noce de Grerge Fremont et en deuxième miere noce de Cranza remont en deutsche noce de Paul Mi'liet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Milliet, décédé intestat; avis est pur le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avair à déduire, dans les dix jours, les raisons, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par defre de la Cour.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUEBIN.

Greffier D. J. DOWERS, Avecat, Chambre 2, Sine Singe, Cotto Exchange

Société Française 14 JUILLET.

Siège Social, 1028 rue St-Pierre

La Société Française du 14 Julilet porte à onnaissance du public la liste des prix qu'elle offre aux dames et demo selles désireuses participer au concours ouvert pour la sous-cription, la vente des tickets du banquet de 1000 couverte et des tickets d'entrée à la

Bu voici la teneur:

1. Un plano, valeur \$150; 2. Un portisit au pastel, tout encadré, valeur \$75; 3. Un portrait au crayon, tout encadré, valeur \$50; 4. Une douzaine de photographies 18x22 valeur \$35; 5. Un cosume pour monter à bievolette, valeur \$30; 6. Un chèque de \$25; 7. Un chèque de \$25; 7. Un chèque de \$25; 7. Un chèque de \$25; 10. Un chèque de \$25; 11. Un chèque de \$25; 12. Une douzaine de photographies 11x14, valeur, \$20; 13. Une bague en diamant; 14. Une médisille en or avec monogramme de la gagnante; 15. Une broche en diamant; 16. Une chaide en or et crochet orné de pierres pour éventa!; 17. Une montre en or; 18. Une montre en doublé 19. Trois paires de bettines de \$3 pièce; 20. Une pairer de chameures sur meaure; 21. Un chapeau; 22. Un panier de champagna; 23. Une caisse de Vermouth Français; 24. Un porte-carte len verre de Bohème monté aur a gent; 25. Une épingle en argent 4 maillé; 26. Une bouteille de Chartesae; 27. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une proche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une broche en or; 31. Une épingle en argent 32. Une lyre de messe; 33. Une douzaine de photographies cabinet. En voici la teneur :

Note - Les dames et demoiselles avant rie Nota — Leg dames et demoissires syant res-lisé le plus d'argent auront, par ordre de mé-rite, le choix des prix. Les prix ne sont pas classés, et chacune des gagnantes aura la isti-tude de choisir à son gré et à son goût. Les dames et demoisel es apprécieront, comme it convient, ce nouveau mode de répartition des

convient, ce nouveau indee de l'operation de l'oper

F. A. PUYAU.
Secretaire Général
2 join—Sf—mer ven din

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-Croisae d'Orléans.—No 39 674.—Division C Avis est par le présent donné aux créanciars de cette affire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (e'ils en out) pour lesquelles le compte piè-senté par Erminia Wadsworth, administratrice de cette sfiaire ne serait pas approuvé et homologue et les fonde distribués confor-mément au dit compts. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN. 16 juin—16 19 25 Greffier.

Succession de W. B. Smith, autro ment Wm B. Strathern.

COURCIVILE DE DISTRICT peur la perroisse d'Oriéans, No 51, 331—Division E.
—Attendu que Frank L. Richardson a présenté
une pétition à la Cour à l'effet d'obteuir
des lettres d'exécuteur testamentaire datif
dans la succession de feu W. B. Smith,
autrement Wm B. Strathern, désédé
testat; avis est par le présent donné
à tous ceux que cela peut comorner d'avoir à
déduire, dans les dix jeurs, les raisons pour les
quelles il ne serait pas fait droit à le dite petition.

Par ordre de la Cour-

PAUL O. GUERIN. 16 juin-16 19 25 Grefter. TTAT DE LA LOUISIANE COUR CIVI-Liede District pour la paroisse d'Orléans.

No 53,268—Division D.—John P. Mangia vs sea créanciers—Ordre de Cour—Que la ces sion des biens de John P. Mangia, inselvabl-dans cette affaire, soit et cet par le présent ao ceptée par la cour au bénétice de ses créanciex, il eat ordune on une remine daddite artancier. ceptée par la cour au bénétice de ses créanciers, il est ordunné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W m C. Dufour, not-ire public, à son Bureau ancien la 21 Commercial Place, en cette ville, commescant lundl, le 7me jour de juin 1897, à 11 heure A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pour raient leur être souvises et que dans l'intervalle toutes procédures indiciaire contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaires sonne ainsi que les biens dudit pétitionna soient suspendues, et que Eraste Vidrine. Ra.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1897. Siené: N. H. RIGHTOR, Juge. Signé: N. H. RIGHTOR, J. Pour copie conforme: JAS. D. RANKIIN, Député Greftier. 5 mai—3f en 30!

ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CT vile de District pour la paroisse d'Or léane-No 53 532-Division — Cour Civile de District-Godfrel Singer va ses créanciers -Ordre de Cour-Que la cession des biens du pétionnaire Godfred Singer, insolvable dans petitoniste d'attres soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ces créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit convoquée et tenue pardevant Joseph D Taylor, notaire public a son Burean, nouveau No 734 rue Commune, an oette ville, commençant le MARDI, 22me jour de juip, à 11 beures A. M., dans le but de dé-libérer aur les affaires du dit pétitionnaire, blire un syndic et voter sur toutes les affaires élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pour aient lour être so uni-es et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et la biens da dit pétition-mair soient suspendues et que W. C. Horn, avous, soit appointe pour représenter les créancières absents.

Nouvelle Oriéans, 20 mai 1897.

(Sig é)

Peur sonte conforme.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

John C. Latz ve sen creameters COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans- No 21 899 Division
- Avis est par le présent donné aux créancies avis
de cette atiaire et à toutes autres personnes sutérossées d'avoir à déduire, dans less tion, ses raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte suns présente par Ernest H. Jeobs, syndic des créanciers de oette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.

rate pas agrietribués conformément au conformé FRANK ZENGEL, Avocat.

Hôtel Mandeville.

G. A. BUISSON & EUG. HOULNE. Commodités sans égales pour les familles, à la Diners d'excursion une spécialité. Chambres à bain contigues à l'Hôtel, Bains, Pêcherie,

Chasse dans les Pinières;

Mandeville. Louisiane, TAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans
—No 53.696—Cour Civile de District—Division "A"—Henry W. Breitling versus ase
créanciers—Ordre de Cour—II est orde naqu'une réunion des créanciers du pétitionmaire soit tenue pardevant F. D. Charbonnet,
Esq., notaire publique, pour la paronsse d'Orléans, le 7the lour de juillet 1897, à 11 heurss
A. M., pour délibèrer sur la demande d'un répit au pétitionnaire sinsi damandé par lui, et
que les créanciers résidant en cette paroisse
soient soiamés, conformément à la loi, pour
assister a ladit rénaison et que la site réunion
aoit annoncée par des notices affichées à leurs
places usuelles et aussi par tro's publications
dans le New Orleans Daily Picayune" et la
"New Orleans Bee" et que J. B. Grinage,
Faq, soit appointé pour représenter les créan
ciers absents qui résident en dehers de cet
Etat et que dans l'intervalle toutes procédures et poursuites contre la personne et les
biens du plaigaant soiens suspen ines.
Neuvelle-O téans, 4 juin 1897.
[Signé] ThOS. C. W. ELLIS, Jur.
Pour cèpie conforme : JAS. D. RANKIN
Siuin—

Daputé-Greffi

GOUDRON LIQUEUR SYGIEMBUE, ANTI-ET CURATIVE DES MALADIES

de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger GUYOT mac at as to bester . margar